

Etre des territoires à forte capacité d'anticipation aux changements/ transcender les limites

MISSION A FAIRE EVOLUER	MISSIONS A CRÉER
Développer le suivi et l'évaluation du territoire (Physique et sociale) dont les résultats de l'expérimentation	(Nouvelle Compétence) Confier aux Parcs le pouvoir d'autoriser des dérogations à des obligations législatives et règlementaire pour développer l'expérimentation
En plus de la mission veille, Ajouter une mission d'anticipation sur les mutations globales qui impactent le territoire	Créer un nouveau droit, mettre en place un droit à l'expérimentation
Développer une mission " cohésion sociale" et ajouter les sciences de l homme dans les équipes et les conseils scientifiques	Organiser une démarche d'expertise permanent, partagée et participative
Assurer une mission formation auprès des partenaires (élus et service des collectivités)	Développer de nouvelles gouvernances locales
Inventer des méthodes de médiations, servir d'interface entre les scientifiques et les acteurs du territoire	Animer une démarche prospective, partagée et continue
Observer les changements, les dynamiques sociales sur les territoires, par de nouvelles techniques et méthodes	
Développer les relations de coopération avec les acteurs et les territoires , hors Parc	

Enchanter l'économie